

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

Nº W19-441355

48301



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 10071 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RAIC VATTAZ LAIA BEN

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661915353

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 23/11/2020



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24.10.2003	Echographie hémorragie		80,00 320,00 120,00 400,00	INP : <input type="text"/> Dr. FATHI Abdallah Gynécologue - Accoucheur Rés. Al Mouahidine Youssef III Y2 Sétif 18000

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	26.11.01.20	P 270	300 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRE

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Docteur Abdellah FADIL

الدكتور عبد الله فضيل

SPECIALISTE EN
GYNECOLOGIE - OBSTETRIQUE
CHIRURGIE GYNECOLOGUE
ECHOGRAPHIE - STERILITE
ENDOSCOPIE-SENOLOGIE

ANCIEN ATTACHE AU SERVICE
GYNECOLOGIE - OBSTETRIQUE
CHU IBN ROCHD - CASABLANCA

اختصاصي في
 أمراض النساء والتوليد
 جراحة أمراض النساء
 أمراض العقم والثدي
 الفحص بالجهاز الصوتي

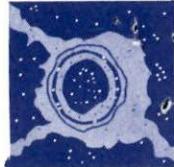
طبيب ملحق سابق
 بقسم الولادة وأمراض النساء
 بمستشفى ابن رشد - الدار البيضاء

Casablanca, : 24.08.20 . الدار البيضاء، في:

Mme Barkat Nighe .
 Echographie pré-natale
 A vessie pleine .
 et étuis de colonne normaux
 contours réguliers
 ligne de valvule une .
 absence de masse
 ovarienne échographiquement
 Quantité d'écho : 3001000ms

Dr. FADIL Abdellah
 Gynécologue - Accoucheur
 Résidence Al Mouahidine Youssef III Y2
 Bd. de la Grande Ceinture
 Hay Mohammadi - Casablanca - Tél.: 05 22 34 28 46 - GSM: 06 62 1274 90

Résidence Al Mouahidine, Imm. Youssef III, 1er étage Y2, Bd. de la Grande Ceinture
 Hay Mohammadi - Casablanca - Tél.: 05 22 34 28 46 - GSM: 06 62 1274 90



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.

DEMANDE D'EXAMEN HISTO - CYTOPATHOLOGIQUE

Dr. FADIL Abdallah

Gynécologue - Accoucheur

Rés. Al Mouahidine Youssef III Y3

Casablanca

Ordonnance du docteur _____

Nom et prénom : Mme ... Tél. 05.22.34.28.46 MR MME Mlle ENF

Age : 42 ans

Référence : _____

Siège et nature du prélèvement : _____

Cytologie :



- Frottis de dépistage : - Vagin Exocol Endocol Endometre

- Date des dernières règles : _____

- Traitements éventuels : _____

Renseignements cliniques et paracliniques : _____

*Inflammation du col
utérin.*

LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE
IBN KHALDOUN
104 BIS, Angle Bd Abdelmoumen et Rue Chatila
Dr. F. SEKKAT
Dr. A. BRITEL

Radiographies : _____

Date : 24.11.20

Signature : _____

Dr. FADIL Abdallah

Gynécologue - Accoucheur

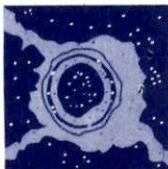
Rés. Al Mouahidine Youssef III Y3

Casablanca

0522.99.37.86 - 0522.99.37.20/21 - الموصى به شارع الدار البيضاء - الهاتف : 0522.99.37.86 - مكرر، زاوية عبد

104 bis, Angle Bd Abdelmoumen - 1, Rue Chatila - Casablanca - Tél.: 0522.99.37.20/21 - Fax : 0522.99.37.86

Adresse Email : laboratoire.ibnkhaldoun@gmail.com



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.

FACTURE

FACTURE : 16294

CASABLANCA LE : 26/10/2020

Analyses effectuées le: 26/10/2020

Pour.....: **Mme BAKHTAR NEZHA**

Sur prescription du: Dr FADIL ABDELLAH

Code.....: 02W3911

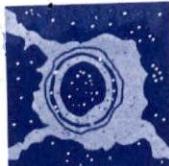


Organisme.....: **NC**

Montant Net : 300.00 **Dhs**

Arrêtée la présente facture à la somme de :

TROIS CENTS Dhs 00 Cts



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

**Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.
ANATOMOCYTOPATHOLOGISTES**

Nom : BAKHTAR NEZHA

Docteur : FADIL ABDELLAH

Age : 42 ans

Date de réception : 26/10/2020

Organisme : NC

Code Patient : 02W3911

Organe : Col utérin.

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES : FCV / inflammation du col utérin.

Le frottis monocouche réalisé montre un fond parsemé ici et là de polynucléaires neutrophiles groupés en amas avec ici et là des noyaux nus.

Il renferme une exfoliation cellulaire pavimenteuse de moyenne abondance, constituée de cellules de type parabasal ou basal. Ces éléments sont groupés en amas à noyau parfois augmenté de volume, dense, hyperchrome à cytoplasme parfois mal défini parfois il s'agit d'éléments binucléés.

A ces éléments, on note de nombreuses cellules cylindriques, isolées ou groupées en amas.

CONCLUSION :
- Présence de cellules atypiques.
- Une confrontation histologique est nécessaire.

Signé : DR. F. SEKKAT

LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE
PATHOLOGIQUES
IBN KHALDOUN
104 bis, Angle Bd Abdelmoumen et Rue Chatila
Dr. F. SEKKAT